



Légende

- Limite rétrocession publique
- Chaussée largeur variable Enrobé grenailé
- Voie mixte cyclable et piétonne 3,00m de large, enrobé drainant, teinte terre beige
- Entrées charretières en enrobé drainant carrossable teinte terre beige
- Bordure type profil pierre de chez Sitinao
- Massif planté de vivaces et d'arbustes
Essences type :
Erigeron karvinskianus
Achillea crithmifolia
Verbena bonariensis
Centaura cyanus
- Talus reprofilé complanté d'arbres de haute tiges, arbres en cèpe, arbustes, vivaces et couvre-sol
- Poteau incendie
- Colonne lumineuse type Mikado de Technilum ou similaire U=13
- +304.70 Côte projet
- +305.00 TN Côte état des lieux
- Arbres abattus U=16
- Arbres à transplanter U=3 (olivier)
- Emplacement arbre transplanté
- Arbres existants conservés sur l'emprise de l'aménagement de la voirie U = 15
- Arbres plantés U=35
Arbres de hautes tiges d'essence locale de force 16/18, 18/20 et 20/25
Essences type : Amandier, Pommier, Poirier, Chêne vert, Tilleul, Erable.
- Arbres plantés U=18
Arbres en cèpe 200/250 et 300/350
Essences type : Arbre de Judée, Erable de Montpellier, Erable champêtre, Amelanchier

Note:
PLU d'Aix-en-Provence
Article UD 5 - Espaces libres et plantations
4- Les arbres de haute tige existants sont maintenus ou, en cas d'impossibilité obligatoirement remplacés par des arbres de haute tige, en nombre au moins équivalent.
5- Les aires de stationnement à l'air libre doivent être plantées à raison d'un arbre pour quatre emplacements selon une composition paysagère adaptée au site.

Note:
PLU d'Aix-en-Provence
Article UD 3 - Accès et voirie
2- Caractéristiques des voiries
3- En cas d'opération d'aménagement d'ensemble :
- les voies privées existantes ouvertes à la circulation publique desservant de nouvelles opérations ne doivent pas avoir une largeur inférieure à 4m pour les voies à sens uniques et 6m pour les voies à double sens de circulation.
4- Toutefois, les largeurs de voie imposées ci-dessus peuvent être réduites ponctuellement pour conserver des éléments présentant un intérêt paysager ou écologique (arbres, murets ect...)

Aix en Provence
opération : **PERMIS D'AMENAGER "HAMEAU DE L'ANCIENNE ROUTE DES ALPES"**
Aménagement d'une voie
Ancienne route des Alpes, 13100 Aix en Provence

maître d'ouvrage :	client (MO) SAS PONTHEIU DH Adresse: LA CARA - 438 ANCIENNE RTE DES ALPES 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél: 06 20 53 43 92	client (MO) SAS AIX MARUEGE Adresse: 58-60 avenue Edouard Vaillant 92 100 BULLOGE BILLANCOURT						
architectes :	concept [AC] ROUGERIE+TANGRAM Adresse: 23 rue des Phocéens, 13002 Marseille Tél: 04 91 42 91 38 - Fax: 04 91 48 01 65 paysagiste [AP] ROUGERIE+TANGRAM ROUGERIE+TANGRAM Adresse: 23 rue des Phocéens, 13002 Marseille Tél: 04 91 42 91 38 - Fax: 04 91 48 01 65							
BET :	VRD [BV] BETEM Adresse: 900 Rue André Ampère 13290 Aix-en-Provence Tél: 04 42 26 06 97							
contrôleur technique :								
autres :								
titre :	PA04C-PLAN-DE-LA-VOIE							
échelle :	1/500							
date de création :	06.09.2022							
n° du plan :	18.49							
modifications :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>date</th> <th>objet</th> <th>ind.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>13.06.2022</td> <td>Redressement voirie</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table>		date	objet	ind.	13.06.2022	Redressement voirie	A
date	objet	ind.						
13.06.2022	Redressement voirie	A						